

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Jeudi 26 novembre 2018 à 17h

Sont présents : Jacques DEBRANCHE, Brigitte DIMIER, Guy DIMIER, Myriam LIEBY, Claude MYON, Monique PEGHAIRE, Jean-Pierre PEGHAIRE, Annick PENNAULT, Marianne SOUCHON.

Absents excusés : Alfred CADENET, Christine RENAUD.

Le Président ouvre la séance à 17h10.

1. FETE DE NOEL ET AGO

- 14h Accueil avec café
- 14h15.tournoi
- 18h fin du tournoi.
- 18h05 Mise en place pour l'AGO : dans la grande salle : on plie toutes tables sauf 2 pour les orateurs devant le tableau. On dispose les chaises (le plus possible mini 40) sur 5 ou 6 rangs.
- 19h30 apéritif et repas avec ce que chacun aura apporté (pas de consignes sur le choix ou la répartition des aliments et boissons).
Nous occuperons 2 salles : la salle moyenne (3 tables en diagonale) pour l'apéritif et la grande salle pour le repas avec des chaises tout autour des salles, 4 tables alignée centrées et 2 tables sous le tableau pour les boissons, tables inutiles sont pliées et rangées pour laisser le maximum de place.
- 22h pour les plus vaillants, 2^{ème} tournoi.

A noter le Club offre les huitres et l'apéritif, Jacques nous prépare la même boisson apéritive qu'à la FETE DU CLUB.

Pour la déco chacun apporte ce qu'il peut, on pourra tout installer le samedi matin.

Rappel de Myriam nous attendons toujours la planche d'affichage pour les photos ... JP s'en occupe rapidement.

Déroulement de l'AGO :

Les rapports moral et financier seront lus par les intéressés.

A la demande de l'orateur du moment intervention de Stéphane et de Myriam pour présenter les points forts de leur activité. Quelques mots sur le bridge scolaire dans le nouveau collège à JAUNAY MARIGNY, un article dans la NR avec photo sera demandé prochainement.

Les élections des divers postes à pourvoir seront effectuées comme l'an dernier.

Un diaporama Power Point présentera les chiffres comme l'année dernière (Marianne)

Informer Régis COUTURIER pour l'article dans la NOUVELLE REPUBLIQUE (pour 18h15 environ).

Les élections :

- **Conseil d'administration 4 mandats**
Le Président a reçu les candidatures de Monique PEGHAIRE, Annick PENNAULT, Marianne SOUCHON. Voir avec Christian DAVID et Gérald VIGNEAU s'ils sont intéressés. Régis ne dispose pas du temps suffisant.
- **Commission des litiges 2 mandats**
Contacter Francois et Didier pour leur demander s'ils souhaitent se représenter.
A noter la commission des litiges n'a pas eu à se réunir une seule fois depuis sa création en 2013.

2. LES INTERCLUBS - 16/17 MARS 2019

Il est urgent que les participants se positionnent sur leur participation aux divers repas qui doivent se réserver impérativement. Myriam va mettre un nouveau tableau en ligne pour les inscriptions.

Pour le dîner du samedi au BATEAU IVRE nous ne pourrions pas avoir le chapiteau déjà réservé nous serons dans la grande salle du fonds qui nous sera réservée ou dans la « CAVE » si nous sommes moins nombreux.



Relancer les retardataires : BEGNARD, HERNANDEZ, AUDINET, DAVID, PORCHERON, Myriam va envoyer un nouvel appel. Pour reprendre l'équipe de l'an dernier : FAUCHER/MYON/PORCHERON/RENAUDC, si PORCHERON confirme sa participation.

Pour se rendre à BOIVRE on pourra prévoir un co-voiturage en temps utile.

3. LA FETE DU CLUB 25 MAI 2019

L'animateur de la fête précédente n'est pas libre. Guy a trouvé une chanteuse avec un pianiste pour 400€ la soirée, réserver rapidement et demander confirmation des horaires d'intervention, des possibilités du répertoire et des besoins en terme d'alimentation électrique et audio. Pour une prochaine intervention nous pourrions solliciter Régis POYANT et son groupe (ou partie de son groupe)

Pour le repas le même intervenant que l'an dernier qui propose un coq au vin pommes vapeur pour 8€ par personne. L'apéritif, le fromage, les desserts et les boissons sont à prévoir par le Club.

Il conviendra de désigner des responsables « bar » pour servir tout au long de l'après-midi et la soirée les consommations hors repas.

4. ACHAT DE MATERIEL

L'imprimante du club nous a définitivement lâchés. Il convient de la remplacer. Si nécessaire on adjointra une tablette pour poser cette imprimante.

Un ordinateur portable serait aussi nécessaire pour faire face à la gestion conjointe des tournois, à l'utilisation de la machine à distribuer et à la préparation des plaquettes qui sont distribuées lors des tournois commentés du mercredi. Jean-Pierre s'en occupe.

L'ordinateur sera fixé au mur par sécurité.

Un « timer » dans la salle de 4 serait le nécessaire. Jean-Pierre s'en occupe.

5. LE RALLYE DU 30 MARS

Tout est en ordre. Nous verrons en février si nécessaire.

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Myriam précise que pour participer aux cours dispensés au Club il convient d'être membre ou sympathisant (donc acquitter la cotisation correspondante). Les cours ne sont pas ouverts aux extérieurs non sympathisants.
- Pour le tournoi du 29 décembre il n'y a pas de joker désigné, le Directeur de tournoi du jour pourra faire office de joker.
- Il est souhaitable de former de nouveaux DDT : voir avec Gérald VIGNAUD et Régis POYANT, essayer de finir la formation de Michel TEINTURIER.
- Marianne a commencé à écrire la « procédure » pour utilisation de FFB Club Net et les Bridgemates en tournoi.
- Envoyer à Myriam le texte des impôts pour déduction des frais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h40

Le TRESORIER

Guy DIMIER

Le PRESIDENT

Jean-Pierre PEGHAIRE

Le SECRETAIRE

Monique PEGHAIRE